



## Concours Régional « Femmes et Sport » 2013

### Notice technique

Les services de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, et le mouvement sportif organisent en 2013, avec le concours de la Région Haute-Normandie et du Département de Seine-Maritime un concours : « Femmes et Sport en Haute-Normandie ».

#### L'objectif

Ce concours a pour but de promouvoir la place et le rôle des femmes dans les pratiques physiques et sportives et leur accès aux responsabilités, en Haute-Normandie, en particulier dans les quartiers urbains sensibles et en milieu rural. Il récompensera l'initiative des associations sportives pour le développement d'actions pérennes réalisées en faveur du public féminin.

#### L'échéancier

L'appel à candidature sera envoyé le **12 février 2013** principalement par l'intermédiaire des ligues, comités régionaux et départementaux et des services des sports des communes. Le retour des dossiers est fixé au **12 avril 2013**. Le jury se réunira le **28 mai 2013** afin de désigner les lauréat(e)s du concours. La soirée de remise des prix sera organisée le **27 juin 2013 à 18h00 au CRJS de Yerville**.

#### Les projets

Les projets récompensés pourront porter sur la mise en œuvre d'actions :

- favorisant la prise de responsabilités et/ ou la pratique sportive
- incitant la formation et l'investissement de jeunes dirigeantes, arbitres ...
- favorisant l'intégration de public féminin rencontrant des difficultés quelles qu'elles soient en leur facilitant l'accès
- permettant la transformation d'une offre sportive pour corriger des inégalités d'accès à la pratique féminine
- permettant de développer la qualité de la pratique féminine

Un montant total de 10 000 € sera réparti en faveur des associations récompensées par le jury régional.



## Règlement du concours « Femmes et Sport en Haute-Normandie »

### Article 1 :

Le concours est ouvert aux associations agréées sport en Haute-Normandie et dont l'action a été organisée dans cette région.

### Article 2 :

Le jury régional est composé de représentants du mouvement sportif, de l'Etat et des collectivités territoriales.

### Article 3 :

L'action doit être antérieure à la date de candidature. Elle peut être une initiative personnelle ou collective.

### Article 4 :

Les décisions du jury sont souveraines et ne peuvent faire l'objet d'un quelconque appel. La participation au concours implique la connaissance et l'entière acceptation du présent règlement.

### Article 5 :

Les dossiers sont à renvoyer avant **le 12 avril 2013** à la :

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale  
« Concours régional Femmes et Sport »  
Immeuble Normandie 2  
55 rue Amiral Cécile BP 1358  
76179 Rouen Cedex 1  
☎ : 02.32.18.15.20

### Article 6 :

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.

### Article 7 :

En participant au concours l'association s'engage, si elle est retenue :

- à être présente le jour fixé pour la remise des prix qui se déroulera le **27 juin 2013 à 18h00 au CRJS de Yerville.**
- à accepter toute communication autour de son image et du projet récompensé (article, photo lauréats, coordonnées ...)

### Article 8 :

L'association s'engage à :

- assurer une information régulière sur le prix qui leur a été alloué et sur la stratégie des organisateur(trice)s pour promouvoir la place et le rôle des femmes dans les pratiques physiques et sportives et leur accès aux responsabilités en Haute-Normandie pendant l'année qui suit.
- retourner à la DRJSCS, auprès de la correspondante « Femmes et Sport », le bilan et l'évaluation des retombées du concours.
- afficher sur leur lieu de pratique l'attestation qui sera délivrée le jour de la cérémonie

#### **Pour en savoir plus :**

**DRJSCS : Christelle MOL** au 02 32 18 15 90 / [christelle.mol@drjscs.gouv.fr](mailto:christelle.mol@drjscs.gouv.fr)

**DDCS 76 : Chantal NALLET** au 02 76 27 71 39 / [chantal.nallet@seine-maritime.gouv.fr](mailto:chantal.nallet@seine-maritime.gouv.fr)

**DDCS 27 : Magali LE FLOCH** au 02 32 24 86 12 / [magali.le-floch@eure.gouv.fr](mailto:magali.le-floch@eure.gouv.fr)